



ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES de MAGNÉ

CA APE Magné du jeudi 15 novembre 2018

Membres présents : 8

Ordre du jour

1. Point chocolat de Noël
2. Point Noël Vert
3. Point Père Noël à l'école + subventions école
4. Retour sur le conseil d'école
5. Déménagement local
6. Compte rendu CA du Centre Socio Culturel
7. Aménagement cour d'école + peinture
8. Points divers

1. Point chocolat de Noël

Au 15/11/18 : 39 commandes pour un total de 1 695 €, soit un bénéfice approximatif de 310 €.

Il est possible de prolonger les commandes jusqu'au 21/11/18.

Florent se chargera de recevoir les commandes. La mise en poche se fera en préambule de la prochaine réunion de l'APE, fixée au mardi 11 décembre.

Aurélie fait remarquer que d'autres associations magnésiennes proposent les mêmes chocolats.

Pour éviter cela, pour l'année prochaine, on pourrait étudier la possibilité de changer de fournisseur (attention aux conditions tarifaires chez un autre fournisseur)

2. Point Noël Vert

L'opération « Noël vert » n'aura pas lieu cette année.

Dans un premier temps, il a été envisagé de proposer aux personnes de se rapprocher de l'APE de Coulon. Mais la date de commande étant courte (16/11/2018), il est préférable de communiquer sur le site de l'APE + Facebook que des actions au profit du Téléthon sont organisées sur les communes de Magné et Coulon (action Marion).

3. Point Père Noël + subventions école

Magali a fait le point avec Gaëtane. Gaëtane a repris contact avec le Père Noël, a fait le lien avec Martine. Il y aura peut être une danse par les petits de l'APS.

Gaëtane s'occupera également des courses.

Comme indiqué par l'équipe enseignante lors du conseil d'école, les classes de maternelle feront des décorations de Noël dans les couloirs, et les parents pourront « visiter » les couloirs lors du goûter.

Flyers à préparer et à distribuer début décembre => action Marion.

Mail à Catherine Dambrine pour confirmation réservation brioche par la mairie => action Emilie.

Gaëlle Lafoix nous a fait part d'une demande de subvention complémentaire à celle que nous accordons déjà pour les classes de maternelle, à savoir 50 € par classe pour les classes de CP à CM2.

Cette demande a été acceptée à l'unanimité lors de la réunion, ce qui portera la subvention accordée à l'école par l'APE pour les cadeaux de Noël à 750 € (500 € pour les classes de maternelle + 250 € pour les classes de CP à CM2).

4. Retour sur le Conseil d'Ecole du 05/11/2018

CF compte rendu transmis.

Lors de la réunion, nous avons de nouveau évoqué les points particuliers du nom de l'école et du projet de peintures des murs.

Pour le 1^{er} point, lors du retour que Magali et Anne feront à l'équipe enseignante, elles insisteront sur le fait que le projet du nom de l'école tient vraiment à coeur des membres de l'APE, ce projet pouvant être l'occasion d'organiser un moment festif au sein de l'école (inauguration...).

Concernant les peintures des murs de l'école, suite au dernier conseil d'école, Catherine Dambrine est revenue vers nous pour nous indiquer que la mairie est OK pour ce projet, et ce même si le nom de l'école n'est pas encore trouvé. Il faut refaire un mail à la mairie pour que les conditions de ce projet soient clairement définies entre la municipalité et l'APE : achats des peintures, nettoyage des murs...=> action Emilie.

5. Déménagement local

Un nouveau local est mis à notre disposition par la municipalité. Celui-ci se trouve derrière la salle polyvalente.

Le déménagement est prévu le dimanche 9 décembre après midi.

Pour info, la remorque de l'APE a été vendue (150 €) !

6. Compte rendu CA du Centre Socio Culturel

Magali et Anne sont allées au CA du Centre Socio Culturel au cours duquel il a été question des travaux de restructuration du Centre sur différents points : organisation interne, activités proposées....et de l'arrivée d'un nouveau directeur.

Il a également question de l'organisation du Réveillon du 31/12 proposée cette année par le centre => cf mail envoyé précédemment.

7. Aménagement cour et peinture

CF compte rendu du conseil d'école + point 4 ci-dessus.

8. Points divers

Suite à notre demande, la municipalité est ok pour qu'on utilise la salle omnisports pour l'organisation de la boum + fête de l'école (en cas d'intempéries). A noter que pour la fête de l'école, il faudra faire le lien avec les associations qui utilisent la salle omnisports sur le créneau du vendredi après midi + soir.

Date des prochains CA :

- Mardi 11 décembre 2018 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30
- Mardi 15 janvier 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30 (préparation questions conseil d'école)
- Mardi 5 mars 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30
- Jeudi 4 avril 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22 h30
- Mardi 7 mai 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30
- Jeudi 6 juin 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30 (préparation questions conseil d'école)